



## Zone d'Aménagement Concerté du Technoparc à Hésingue

### CREATION DE LA ZAC

Bilan de la mise à disposition du public de l'Etude d'Impact

### ANNEXES



**1. Mise à disposition du registre et mise en ligne sur le site Internet :**

Saint-Louis Agglomération  
Place de l'Hôtel de Ville  
68300 SAINT-LOUIS



Plages d'accueil du public :  
lundi au jeudi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30  
vendredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h30

Adresse mail dédiée aux observations et commentaires : [urbanisme@agglo-saint-louis.fr](mailto:urbanisme@agglo-saint-louis.fr)

*Observations : néant*

**2. Adresse mail dédiée :**

*Observations : néant*

**3. Adresse mail de renseignements techniques :**

Les renseignements pertinents sur le projet ou toute autre information complémentaire peuvent être obtenus auprès de Madame Isabelle METERY, Responsable des Opérations d'aménagement, Saint-Louis Agglomération – Tél.03 89 70 85 33 – [metery.isabelle@agglo-saint-louis.fr](mailto:metery.isabelle@agglo-saint-louis.fr)

*Observations : néant*

**BILAN :**

L'absence de questions et observations soulevées n'appelle pas à modifier le projet de création de la ZAC.

# EXTRAIT DU SITE INTERNET

Plan du site | Aller au menu | Aller au contenu | A+ | A- lundi 10 Sep 10° | 28° **CONTACT**

**ACCÈS EN 1 CLIC** Actualités Offres d'emplois Marchés publics Agenda Télécharger  
Infos pratiques Liens utiles Galerie multimédia Carte interactive



## SAINT-LOUIS Agglomération

Alsace 3 Frontières

**CARTE INTERACTIVE**

Vous êtes ici : Accueil > Aménagement du territoire > Concertations publiques > Projet de création de la ZAC du Technoparc

Votre recherche



Imprimer

Saint-Louis Agglomération	Au quotidien	Eco-citoyen	Economie, emploi et formation	Aménagement du territoire	Coopération transfrontalière	Les communes membres
---------------------------	--------------	-------------	-------------------------------	---------------------------	------------------------------	----------------------

## PROJET DE CRÉATION DE LA ZAC DU TECHNOPARC

Saint-Louis Agglomération organise une procédure de participation du public par voie électronique au titre de l'article L123-19 du Code de l'environnement. Les éléments de l'évaluation environnementale, avant la décision de création de la ZAC du Technoparc à Héisingue, peuvent être téléchargés ci-dessous.

### Documents à télécharger :

- L'avis de mise à disposition du public

Documents disponibles à compter du 16 juillet 2018 ici : <http://cloud.agglo-saint-louis.fr/sharing/1EISU9nUH>

- l'étude d'impact relative au projet ;
- le dossier de création de la ZAC ;
- l'avis de l'Autorité Environnementale et le mémoire en réponse ;
- le bilan de la concertation (délibération de Saint-Louis Agglomération du 28/3/2018) ;
- les délibérations de Saint-Louis Agglomération du 28/06/2017 et du 25/10/2017 ;
- l'avis des Communes de Saint-Louis et Héisingue.

Lieu de consultation du dossier et de dépôt des contributions du public dans le registre de concertation :

**Saint-Louis Agglomération**  
Place de l'Hôtel de Ville  
68300 SAINT-LOUIS

**Plages d'accueil du public :**  
lundi au jeudi : 9h00 – 11h30 / 14h30 – 17h00  
vendredi : 9h00 – 11h30 / 14h30 – 16h30

Adresse mail dédiée aux observations et commentaires :

[urbanisme@agglo-saint-louis.fr](mailto:urbanisme@agglo-saint-louis.fr)

### Etudes territoriales

Grands projets de développement urbain

Vision d'avenir 2030

### Concertations publiques

- Projet de création de la ZAC du Technoparc
- Projet de création de la ZAC du Quartier du Lys

- Projet de révision du SCOT du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières
- Aménagements pour l'Amélioration des Accès Autoroute – Agglomération des 3 Frontières

Programme Leader 2014-2020

SCOT



SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION

ADRESSE

NOUS TROUVER

HORAIRES

CONTACT

Annonces légales et judiciaires avec eurolegales.com

ANNONCES LEGALES ET OFFICIELLES
Le journal « Les Dernières Nouvelles d'Alsace » est officiellement habilité à publier les annonces légales et judiciaires pour les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Avis d'appel d'offre

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Personne publique : Ville de Mulhouse - 8 rue Pierre et Marie Curie - BP 0080 68100 - Mulhouse Cedex
Objet : Mission d'offre pour la réalisation des infrastructures du site au Pneu

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché de fournitures

Ville de Turckheim

1. Nom et adresse de l'organisme acheteur : Ville de Turckheim - 5, rue de Cassel - 68230 TURCKHEIM
2. Objet du marché : Acquisition d'un véhicule porte-outils polyvalent.

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom et adresse de l'organisme acheteur : Communauté de Communes de Sappey-le-Bas 68100
Fournir et installer : Monteur le Maître, l'Etat du Marché
OBJET : Sappey-le-Bas Tél. : 03 89 25 00 70 Fax : 03 89 07 63 84

1. Les critères de sélection des candidats
2. Les critères de sélection des offres
3. Les critères de sélection des offres

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

- 1. Modifications de l'organigramme qui passe le marché : COMMUNE DE KAYSERSBERG-VIGNOLES, représentée par M. le Maire.
2. Objet du Marché : Mise aux normes de la maison des associations
3. Mode de passation du marché : Marché à procédure simplifiée.

Enquête publique

RAPPORT ANNUEL 2017 D'INFORMATION DU PUBLIC RELATIF AUX INSTALLATIONS NUCLÉAIRES DE BASE N° 75 EXPLOITÉES PAR EDF

Conformément à l'article L. 105-16 du code de l'environnement, je soumet aux citoyens les installations nucléaires de base n° 75 exploitées par EDF

AVIS D'OUVREURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

présenté à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement du gisement de l'Estschlach et de la gare souterraine à Thann et Bischwiller-lez-Thann

Le préfet du Haut-Rhin informe :
Une enquête publique sera tenue par arrêté préfectoral du 6 juin 2018 sera ouverte du 03 juin 2018 au 10 août 2018 à Thann, à la mairie de Thann, siège de l'enquête.

Tribunaux



AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

ZAC DU TECHNIPARC - Commune de Hélingue

Par arrêté préfectoral en date du 27 juin 2018, le Conseil de Communauté de Saint-Louis Agglomération a autorisé l'ouverture d'une consultation publique sur le projet de création de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) du Techniparc, destinée à l'implantation d'activités économiques sur la Commune de Hélingue.

Advertisement for Grand Est magazine featuring a price of 4.50€ and a 50% discount. Includes text: 'En vente actuellement! Grand Est magazine n°12' and 'TOURISME Visite guidée de Strasbourg'.

## AVIS DE MISE A DISPOSITION



**ZAC DU TECHNOPARC – Commune de Hésingue**

### **AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC**

#### **De l'étude d'impact et avis de l'autorité environnementale sur le projet de la ZAC du Technoparc**

Par délibération du 27 juin 2018, le Conseil de Communauté de Saint Louis Agglomération a prescrit l'ouverture d'une consultation publique sur le projet de création de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) du Technoparc destinée à l'implantation d'activités économiques sur la Commune de Hésingue. Cette consultation se déroulera du lundi 16 juillet au vendredi 7 septembre 2018.

Le dossier de création de la ZAC du Technoparc, dans lequel figure notamment une évaluation environnementale ainsi que l'avis émis par l'autorité environnementale le 07 juin 2018, pourra être consulté par le public, pendant toute la durée de la consultation, sur le site internet de l'Agglomération : [www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr) et au siège de l'Agglomération aux jours et heures d'ouverture habituels : *soit du lundi au jeudi de 09h00 à 11h30 et de 14h30 à 17h00, le vendredi de 09h00 à 11h30 et de 14h30 à 16h30.*

Les observations du public pourront être transmises par mail à l'adresse [urbanisme@agglo-saint-louis.fr](mailto:urbanisme@agglo-saint-louis.fr) ou consignées sur le registre ouvert à cet effet et tenu à la disposition du public au siège de l'Agglomération, pendant toute la durée de la consultation.

Les renseignements pertinents sur le projet ou toute autre information complémentaire peuvent être obtenus auprès de Madame Isabelle METERY, Responsable des Opérations d'aménagement, Saint-Louis Agglomération – Tél.03 89 70 85 33 – [metery.isabelle@agglo-saint-louis.fr](mailto:metery.isabelle@agglo-saint-louis.fr)

A l'issue de la présente consultation publique, la communauté d'agglomération « Saint-Louis Agglomération » est susceptible de créer ou de refuser la création de la ZAC du Technoparc.

Au plus tard à la date de publication de la décision créant ou refusant de créer la ZAC et pendant une durée minimale de trois mois, la synthèse des observations et propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte, les observations et propositions formulées par le public au cours de la consultation ainsi que les motifs de la décision, seront rendus publics sur le site internet de l'Agglomération : [www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr).